

LETTRE DU MAIRE SPÉCIALE N°1



RACHIDA DATI

Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 dans le 7^e



ÉDITORIAL

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Madame, Monsieur,

Paris accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques cet été.

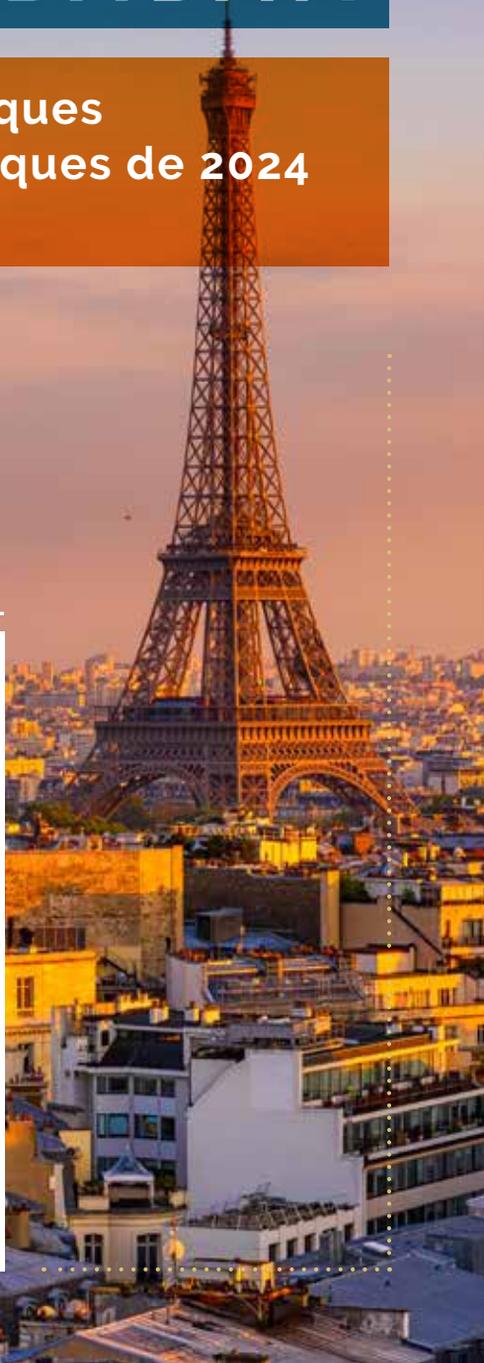
Dans le 7^e arrondissement, la tenue de cette compétition internationale suscite des inquiétudes et interrogations légitimes.

Aussi, j'ai décidé de vous informer régulièrement de l'impact de cet événement sur la vie de notre arrondissement par cette lettre mais également par l'organisation de réunions publiques.

Je suis à votre entière disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions sur les Jeux et leur impact sur votre vie quotidienne, et vous accompagner dans vos différentes démarches.

N'hésitez pas à me saisir par mail :
rachida.dati@paris.fr

Rachida Dati



JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



LES DATES À RETENIR

26 La cérémonie d'ouverture aura lieu le 26 juillet 2024

Pendant la cérémonie d'ouverture :

Un périmètre de sécurité englobant les habitations riveraines sera activé plusieurs jours avant le début de la cérémonie d'ouverture.

Au moment de la cérémonie, un périmètre de circulation rouge très large sera activé.

Il faudra un justificatif pour se rendre dans les établissements commerciaux en périmètre rouge (restaurants...)



- Les Jeux Olympiques : du 26 juillet au 11 août 2024
- Les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024



CALENDRIER DE MONTAGE ET DÉMONTAGE DES INFRASTRUCTURES DES ÉPREUVES

SITES DES ÉPREUVES	MONTAGE PHASE 1	MONTAGE PHASE 2	DÉMONTAGE
Zone Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars	Mars Début de montage du Stade tour Eiffel par la place Jacques Rueff (Installation des premières infrastructures occupant 10% du Champ-de-Mars).	Mars - Juillet Extension progressive du chantier sur l'ensemble des jardins du Champ-de-Mars et du Trocadéro, sur la partie sud de la Place du Trocadéro ainsi que sur l'Avenue des Nations Unis et le Pont d'Iéna.	Septembre - Octobre Démontage progressif de la structure, libération de la majorité des jardins à la mi-septembre.
Zone Pont Alexandre III Invalides	Mi - Avril Début du montage par les pelouses sud-est de l'Esplanade des Invalides. Fin Avril - Mai 2024 L'Avenue du Maréchal Gallieni, le Pont Alexandre III et le Cours la Reine entre les ponts Alexandre III et Invalides seront fermés à la circulation.	Mi-Avril - Mi-Juin Extension progressive du chantier sur l'ensemble des pelouses des Invalides et sur l'Avenue du Maréchal Gallieni ; fermeture du Cours la Reine entre les ponts Alexandre III et Invalides à partir du 26 avril et occupation du pont Alexandre III et des quais bas à proximité à partir du 17 mai	Septembre à fin octobre Démontage progressif de la structure.
Zone quais bas et ponts (Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques)	Début Juin Début du montage sur les quais bas.	Début Juillet Début du montage sur les ponts.	Août Démontage progressif des structures sur les ponts (hors Alexandre III) et les quais bas.



STADE DE LA TOUR EIFFEL

PONT D'IÉNA

PONT ALEXANDRE III

INVALIDES

LES LIEUX DE COMPÉTITION DANS LE 7^E

1 • LE CHAMPS DE MARS

- Le Stade Tour Eiffel sur la place Jacques Rueff accueillera :
 - Volleyball de plage (femmes/hommes)
 - Cécifoot (hommes)
- L'Aréna Champ de Mars au sein du Grand Palais Éphémère
 - Le judo (femmes/hommes)
 - La lutte libre (femmes/hommes)
 - La lutte gréco-romaine (hommes)
 - Para judo
 - Rugby fauteuil

2 • L'ESPLANADE DES INVALIDES

Les épreuves de :

- Tir à l'arc (femmes/hommes et mixte)
- Athlétisme (femmes/hommes)
- Cyclisme sur route (femmes/hommes)
- Para tir à l'arc

3 • LE PONT D'IÉNA

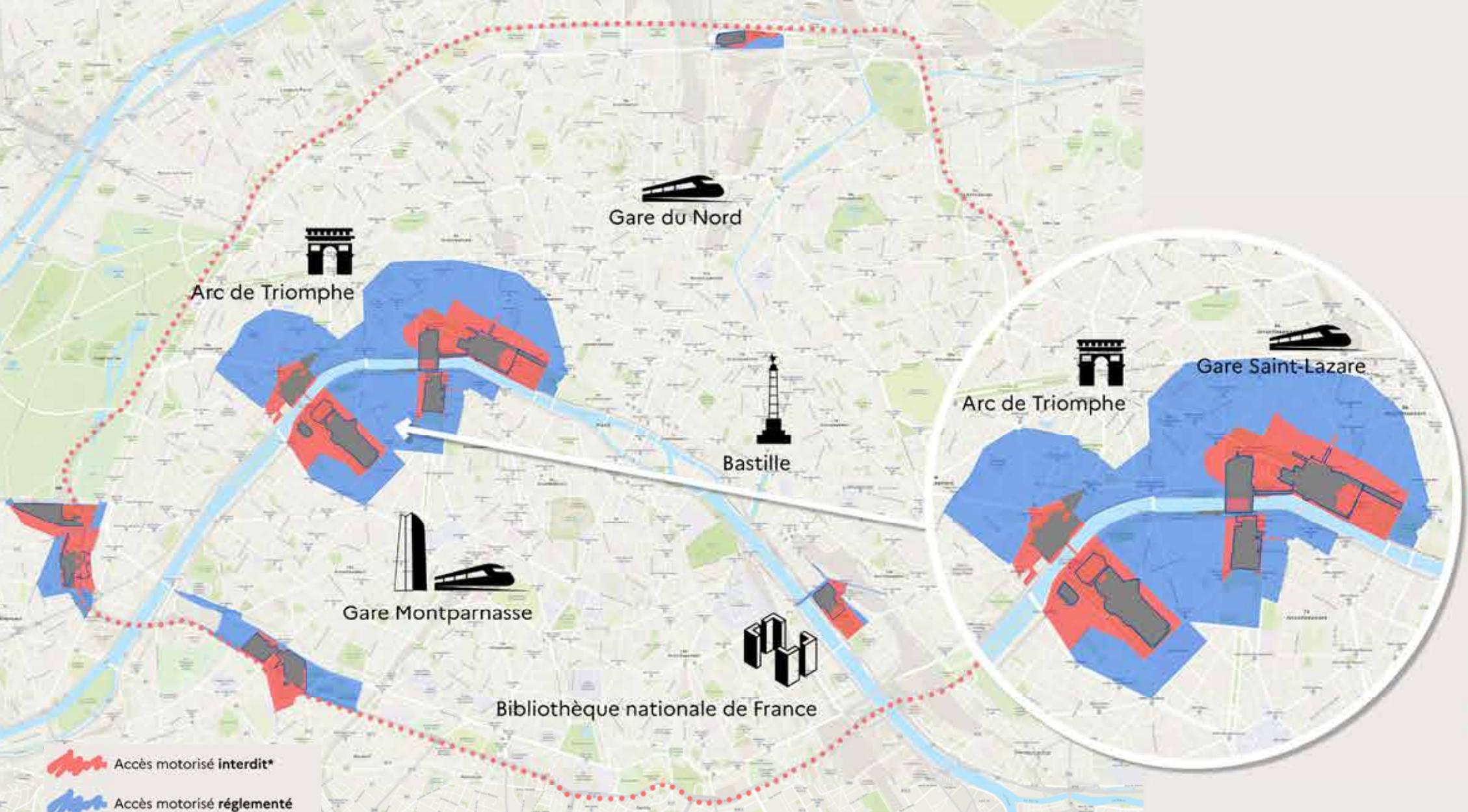
- Athlétisme (femmes/hommes)
- Natation en eau libre
- Para-triathlon

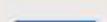
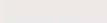
4 • LE PONT ALEXANDRE III

- Cyclisme
- Triathlon
- Natation

Les épreuves qui traverseront le 7^e :

- Triathlon (femmes/hommes et épreuve mixte)
 - Individuel :
 - Pont Alexandre III
 - Quai d'Orsay
 - Boulevard Saint-Germain
 - Quai Anatole France
 - Relais mixte :
 - Pont Alexandre III
 - Pont des Invalides
 - Quai d'Orsay
- Cyclisme sur route (femmes/hommes)
 - Contre la montre :
 - Pont Alexandre III
 - Boulevard Saint-Germain
 - Épreuves en ligne :
 - Pont de Iéna
 - Quai Jacques Chirac
 - Quai Anatole France
 - Même parcours que le triathlon individuel



-  Accès motorisé interdit*
-  Accès motorisé réglementé
-  Sites de compétitions
-  Périmètre de protection (SILT)
-  Périphérique

* Dérogations possibles en s'inscrivant sur plate-forme numérique, ouverture au printemps 2024

Source : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, Préfecture de Police de Paris

Jeux olympiques  au 

Jeux paralympiques  au 



LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ANNONCÉ PAR LE PRÉFET DE POLICE DE PARIS



1. Site de compétition : zone accessible uniquement pour les personnes accréditées ou munies d'un billet.

2. Proximité immédiate du site : périmètre de sécurité dit « SILT », périmètre de protection uniquement accessible aux piétons avec fouille systématique, et ayants droits.

3. Périmètre de circulation automobile rouge, uniquement accessible aux voitures sur dérogation (à obtenir par internet).



• **Les périmètres rouges ne concernent que les véhicules motorisés.** Ils restent accessibles à pied et à vélo pendant toute la durée des épreuves.



• Les habitants pourront obtenir une dérogation afin de pénétrer en voiture dans le périmètre rouge en s'enregistrant sur une plateforme numérique accessible à partir de mars. Pour les personnes qui auraient des difficultés à s'enregistrer : n'hésitez pas à nous contacter par mail (rachida.dati@paris.fr) ou par téléphone (01 53 58 76 19) afin que nous vous proposons des alternatives.

4. Périmètre de circulation automobile bleu, il vise à détourner les flux en amont de la zone rouge et d'éviter les circulations de transit. Ils sont accessibles aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile, avec contrôles aléatoires.



Les zones bleus et rouges ne seront activées que sur le temps compétition : 2h30 avant le début des épreuves et jusqu'à une heure après.



L'IMPACT DES JOP SUR LES BUS ET MÉTROS

- **Les bus pourront continuer de circuler sur les voies réservées** (périphériques et certains grands boulevards) pendant toute la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- **Les déviations des lignes de bus seront annoncées prochainement par la RATP et Ile de France Mobilités et seront transmises immédiatement à l'ensemble des habitants du 7^e.**
- **Les stations de métro situées dans les périmètres de sécurité « SILT » seront fermées.** Certaines stations à proximité des sites fermeront également pour des raisons capacitaires. La liste sera annoncée prochainement.



L'IMPACT SUR LES SERVICES DE TRANSPORT INDIVIDUALISÉS

Périmètres rouges

- **Les taxis peuvent circuler dans les périmètres rouges uniquement s'ils déposent ou prennent un client identifié comme personne autorisée**, ou un spectateur muni d'un billet. Ils doivent passer par un point d'entrée spécifiquement prévu dans le périmètre afin d'être contrôlés par les forces de l'ordre.
- **Les VTC ne peuvent pas circuler dans les périmètres rouges.**

Périmètres bleus

- **Les taxis et les VTC peuvent circuler librement.**



L'IMPACT SUR LES COMMERÇANTS

- **Les livraisons sont possibles dans les périmètres rouges tout au long des Jeux olympiques et paralympiques.** Il n'est pas demandé de justificatif particulier pour des livraisons effectuées à pied ou à vélo. Les vélos cargos doivent quant à eux passer un contrôle de sûreté depuis les points d'entrée spécifiquement prévus dans le périmètre. **Enfin, les livraisons motorisées**

seront interdites durant les horaires d'activation des périmètres.

- **Les commerçants peuvent recevoir des livraisons, à condition que leur livreur ait suivi les bonnes démarches préalables** (identifier les conditions selon son mode de transport et le potentiel justificatif à présenter).

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans vos démarches : rachida.dati@paris.fr - 01 53 58 76 19